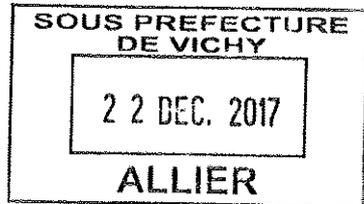


DEPARTEMENT
DE L'ALLIER

ARRONDISSEMENT
DE VICHY



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Nombre de Membres :

En exercice : 44
Présents : 30
Votants : 30

Séance du 14 décembre 2017

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. MORGAND - A. CORNE - E. VOITELLIER - J.D. BARRAUD - F. SEMONSUT - J.M. LAZZERINI - C. DUMONT - M. CHARASSE, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. R. LOVATY - C. BOUARD - G. MARSONI - C. FAYOLLE - C. SEGUIN - P. COLAS - G. DURANTET - A. GIRAUD, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

MM. F. SZYPULA - J. KUCHNA, Vice-Présidents

Mmes et MM. M. GUYOT - P. BONNET - J.M. BOUREL - J. BLETTY, Conseillers Délégués, Membres

Mmes et MM. B. AGUIAR - J.P. BLANC - C. BERTIN - C. CATARD - J. JOANNET - N. COULANGE - M. MONTIBERT - F. BOFFETY, Membres

Secrétaire : M. Jean-Sébastien LALOY, Vice-Président.

N° 7

OBJET :

ASSAINISSEMENT

**ATTRIBUTION
ACCORD CADRE
POUR LA VALORISATION
DES BOUES
D'EPURATION
(EPANDAGE ET
COMPOSTAGE) DES
STATIONS D'EPURATION
DE VICHY COMMUNAUTE**

**LOT 1 - EPANDAGE ET
ANALYSE**

Rentue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le :

Publiée ou notifiée le :

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté, Communauté d'agglomération,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu les articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016,

Vu l'avis de marché lancé le 27 octobre 2017 pour la passation d'un accord pour la valorisation des boues d'épuration (épandage et compostage) des stations d'épuration de Vichy Communauté,

Vu l'analyse faite par le service assainissement au vu des critères de jugement mentionnés dans le règlement de la consultation (prix 50%, appréciée au vu du mémoire technique 40%, Performances en matière de développement durable appréciées au vu de la note remise 10%),

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 06 décembre 2017 d'attribuer l'accord cadre pour le lot n°1 à la société Suez Organique pour un montant prévisionnel annuel de 122 364,82 € HT, soit 146 837,78 TTC,

Considérant la nécessité pour Vichy Communauté de procéder au suivi agronomique des boues des stations d'épuration sur l'ensemble de son territoire, la gestion des épandages et l'épandage de celles-ci,

Propose au Bureau Communautaire :

- d'approuver la décision de la Commission d'Appel d'Offres d'attribuer l'accord cadre susvisé à la société Suez Organique, 2, avenue de la Gare 03150 VARENNES SUR ALLIER,

- de donner mandat au Président ou au Vice-Président délégué pour signer l'accord cadre correspondant et tout document s'y rapportant,

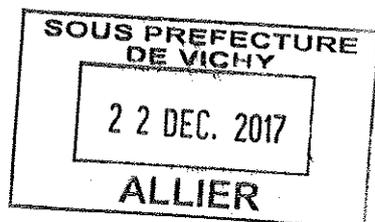
Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de Vichy Communauté,

- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'hôtel d'agglomération Vichy Communauté,
le 14 décembre 2017.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.



Le Président,

Frédéric AGUILERA

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name "Frédéric AGUILERA".